



C@MU

COLLÈGE AQUITAIN DE MÉDECINE D'URGENCE

5 & 6 FÉVRIER 2020
PESSAC (33)

27^{ème}
Congrès Aquitain
de Médecine d'Urgence

INSTITUT
DES MÉTIERS
DE LA SANTÉ HÔPITAL
XAVIER ARNOZAN

www.camu.mcocongres.com



Nouvelle organisation des transports médicalisés d'enfant en Nouvelle Aquitaine

Dr Julien NAUD – SMUR pédiatrique de Bordeaux



C@MU

COLLÈGE AQUITAIN DE MÉDECINE D'URGENCE

5 & 6 FÉVRIER 2020

PESSAC (33)

Nouveau-nés :

Âge < 33 SA ou poids < 1500g

Insuffisance respiratoire, pneumothorax, ventilation mécanique invasive ou non

Insuffisance circulatoire ou trouble du rythme cardiaque

Convulsions, hypotonie sévère, troubles de la conscience

Malformations congénitales graves

Enfants :

Insuffisance respiratoire décompensée, pneumothorax, ventilation mécanique invasive ou non

Insuffisance circulatoire ou trouble du rythme cardiaque

Etat de mal convulsif, troubles de la conscience

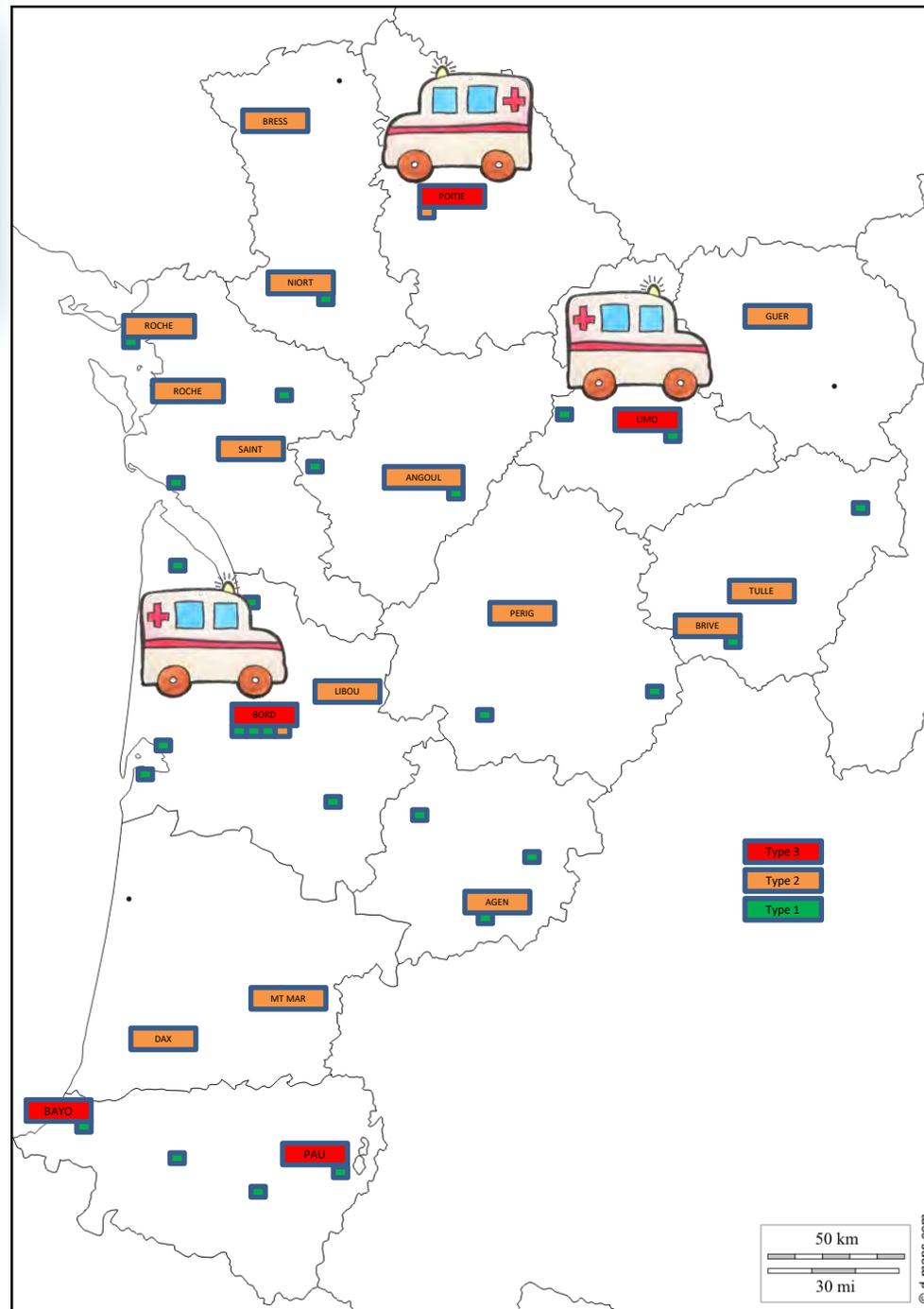
Pathologie pédiatrique complexe et instable

C@MU

COLLÈGE AQUITAIN DE MÉDECINE D'URGENCE

5 & 6 FÉVRIER 2020

PESSAC (33)





COLLÈGE AQUITAIN DE

5 & 6 FÉVRIER

PESSAC (33)



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS, DE LA SANTÉ ET DE LA FAMILLE

**DIRECTION DE L'HOSPITALISATION
ET DE L'ORGANISATION DES SOINS**

CIRCULAIRE DHOS/O1/2005/67 du 7 février 2005 relative à l'organisation des transports de nouveau-nés nourrissons et enfants.

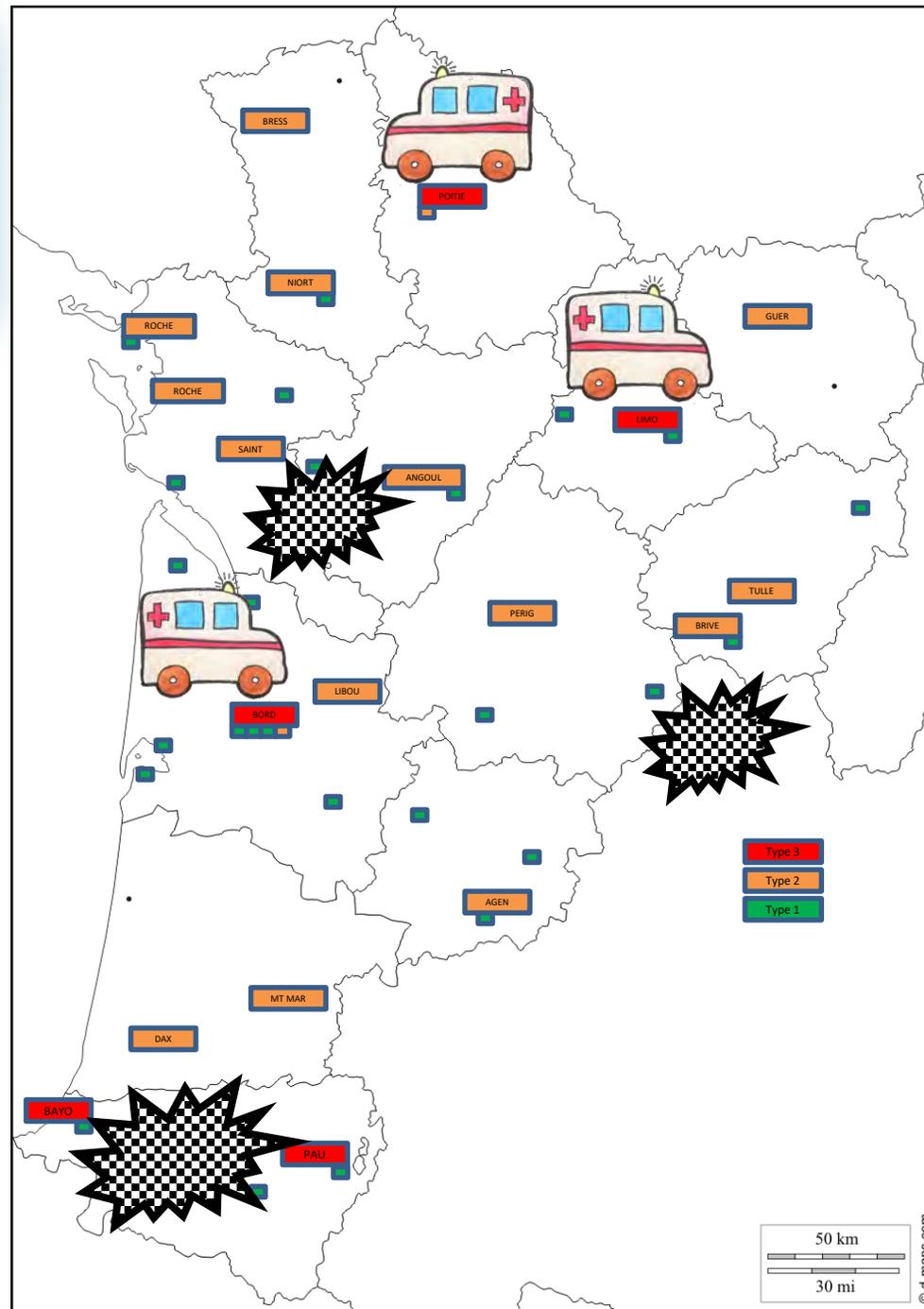
La mise en œuvre de cette organisation doit faire l'objet de discussions à l'échelon régional, afin de prendre en compte les particularités démographiques ou géographiques. Ces discussions pilotées par l'ARH, en lien avec les DDASS pour la partie « transport sanitaire », seront également menées en lien avec les Comités Départementaux d'Aide Médicale Urgente et de la Permanence des Soins (CODAMUPS), la commission régionale de la naissance (CRN) et la commission régionale de la prise en charge sanitaire de l'enfant et de l'adolescent. La CRN

C@MU

COLLÈGE AQUITAIN DE MÉDECINE D'URGENCE

5 & 6 FÉVRIER 2020

PESSAC (33)





C@MU

COLLÈGE AQUITAIN DE MÉDECINE D'URGENCE

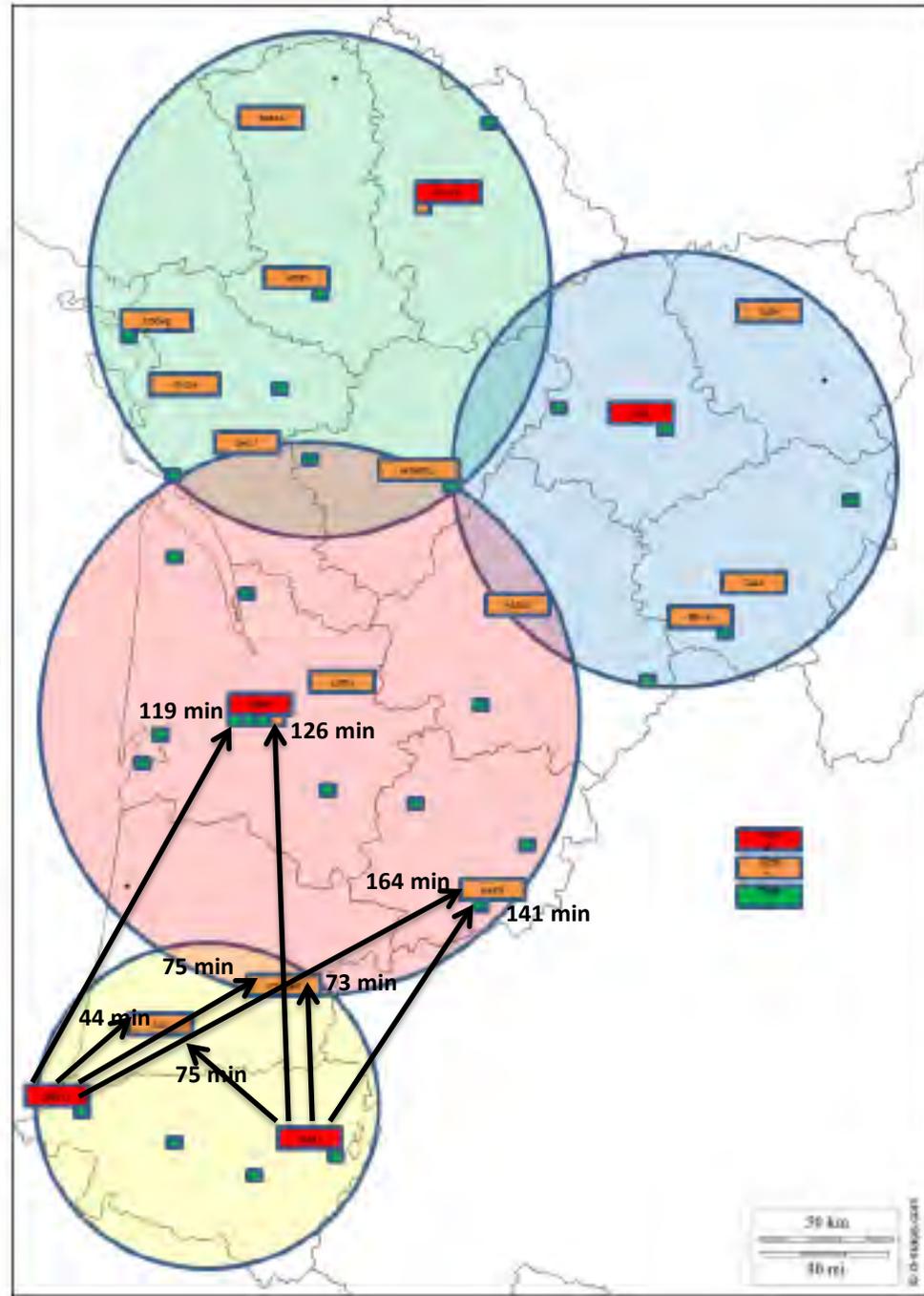
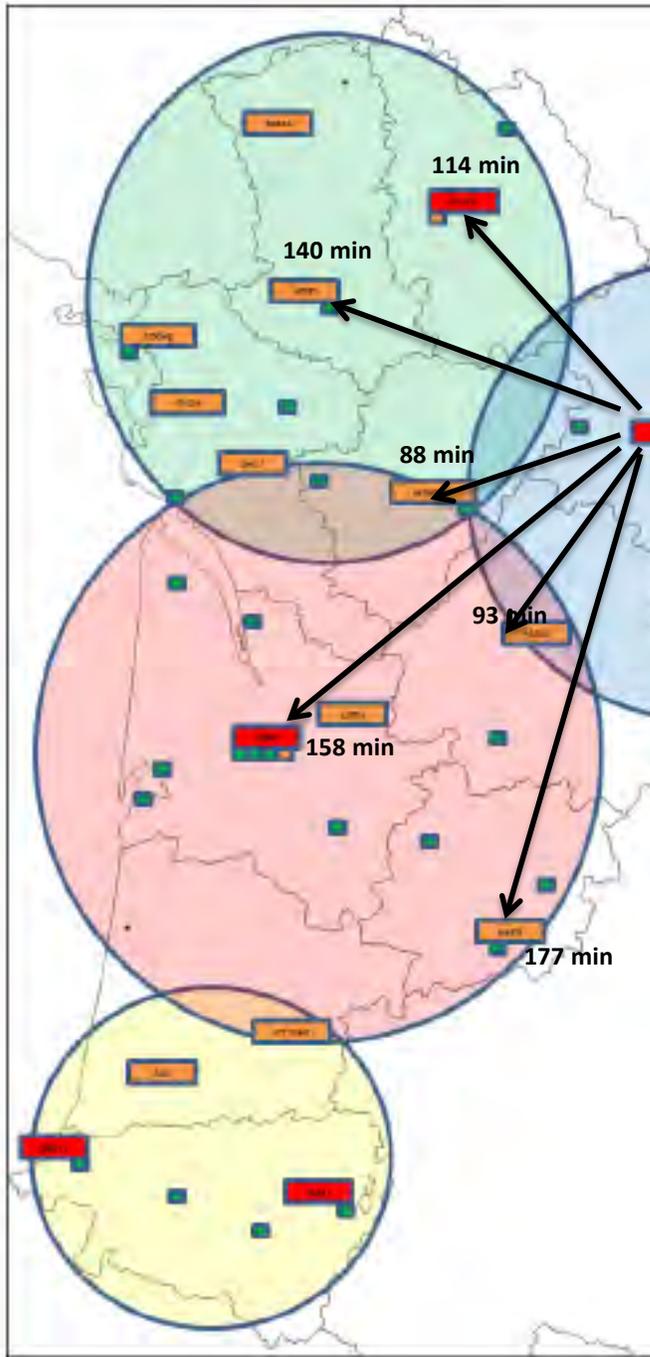
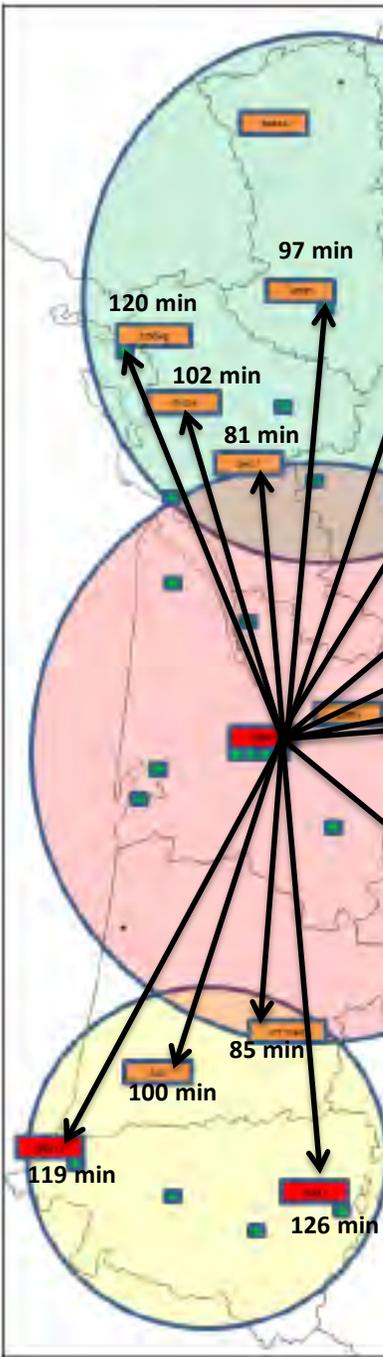
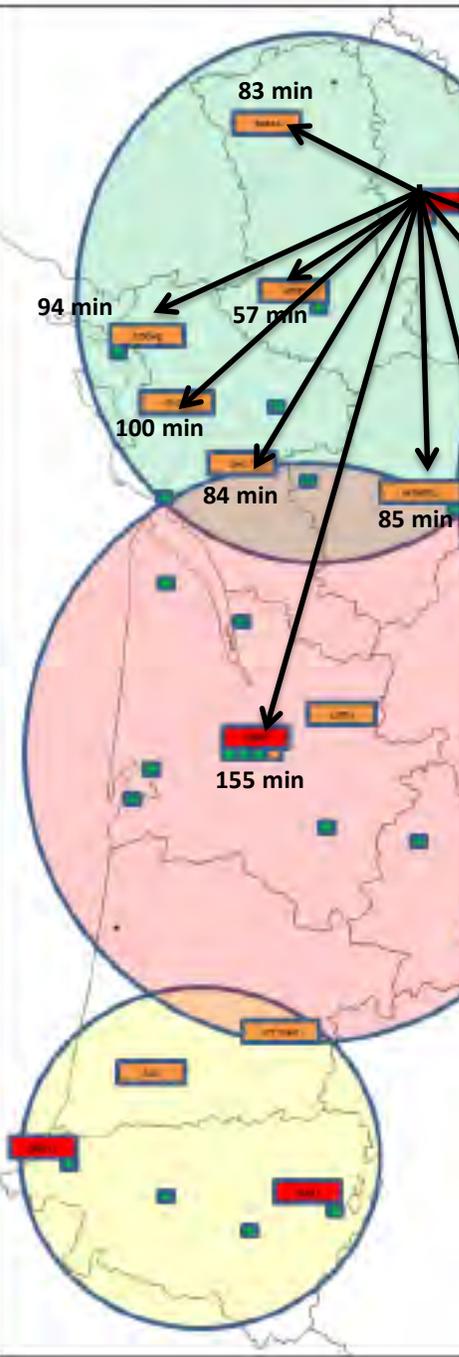
5 & 6 FÉVRIER 2020

PESSAC (33)

Missions

Assistance spécialisée au service demandeur,
la plus précoce possible.

Arrivée en réanimation du patient,
la plus rapide possible.

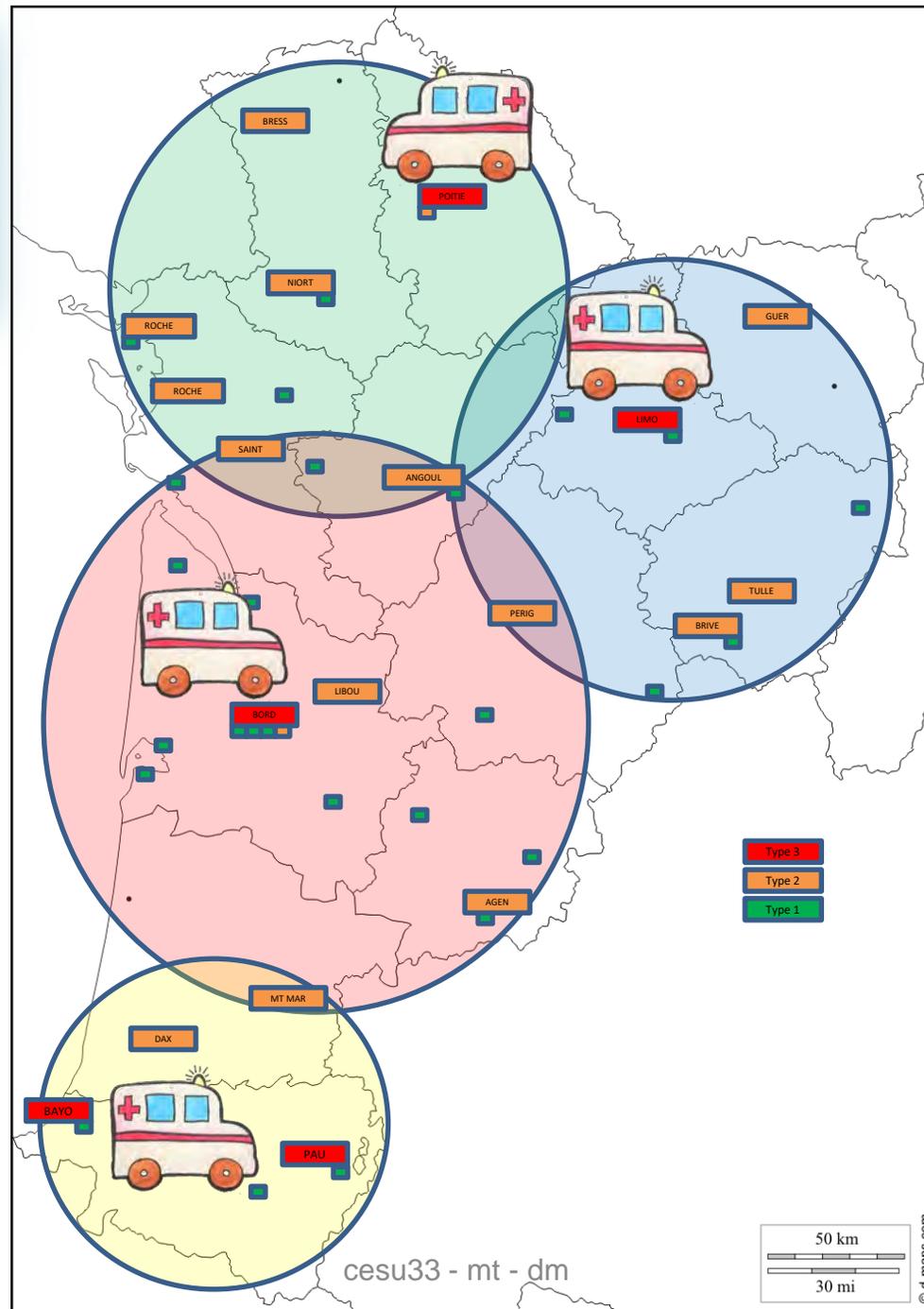


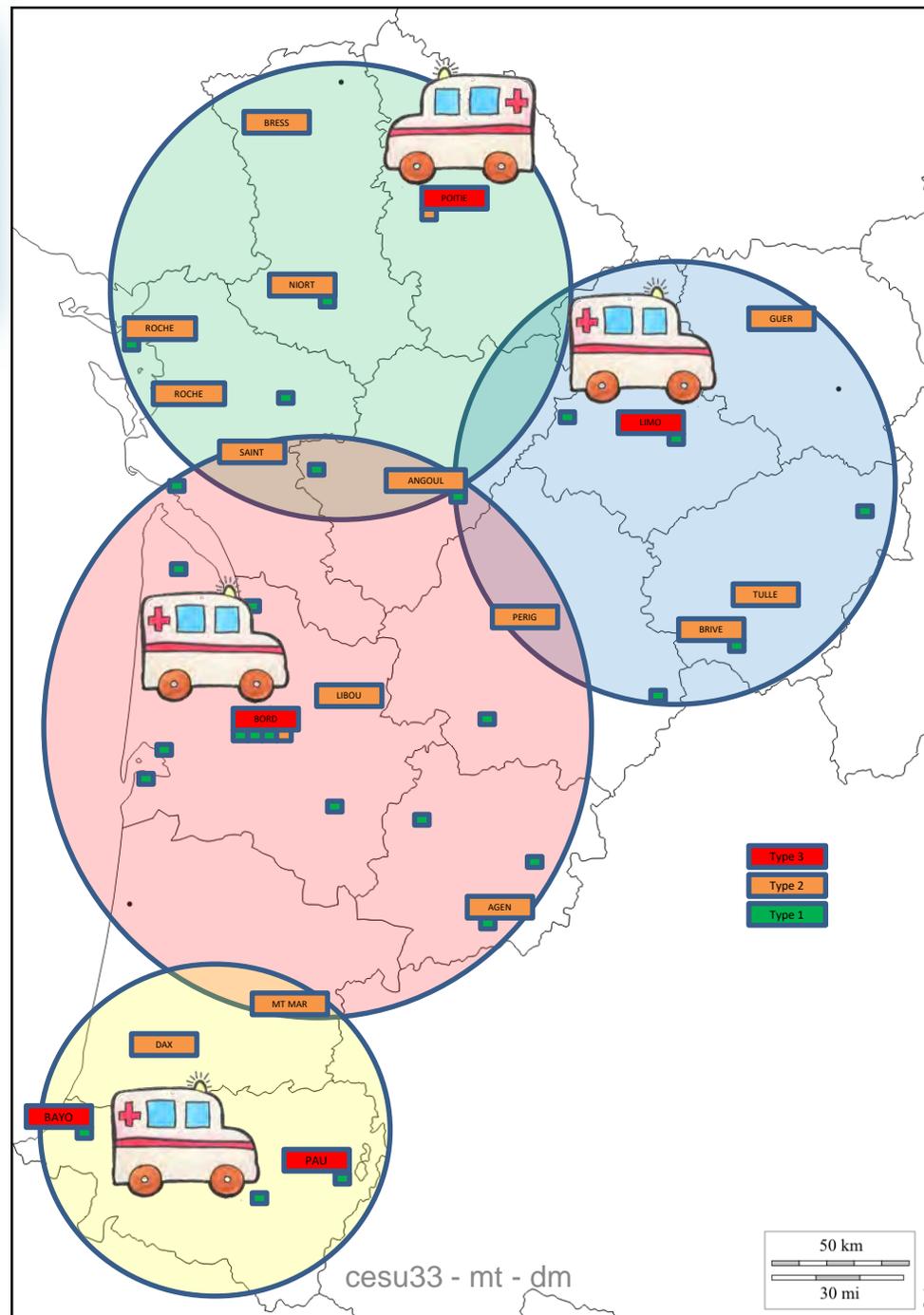
C@MU

COLLÈGE AQUITAIN DE MÉDECINE D'URGENCE

5 & 6 FÉVRIER 2020

PESSAC (33)

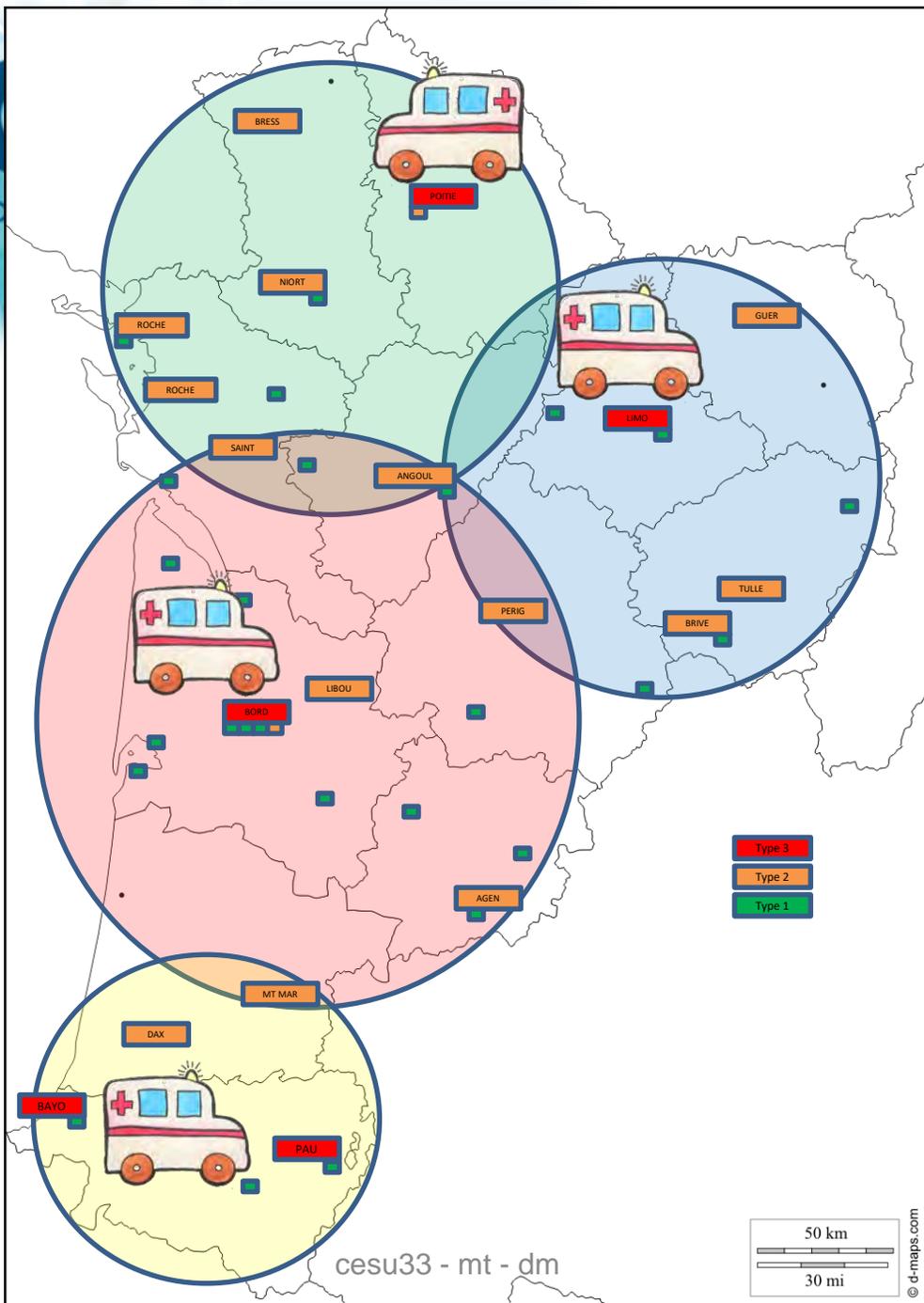




er-SMUR pédiatriques

rique qui intervient est élai le plus court pour e l'enfant (intérieur des que soit la destination.

rable (chevauchement SMUR pédiatrique qui celui attaché à la destination.



Collaboration SMUR pédiatrique / adulte

La limite d'âge d'intervention d'un SMUR pédiatrique est définie au sein de chaque SMUR.

Au-delà, le SMUR adulte du territoire assure le relai, selon la même cartographie des territoires.

Le recours au cas par cas du SMUR pédiatrique peut être discuté.



SMUR PÉDIATRIQUES en Nouvelle-Aquitaine

Dans quels cas et comment déclencher leur intervention ?

La région Nouvelle-Aquitaine est dotée de 4 Services mobiles d'urgences et de réanimation (SMUR) pédiatriques spécialisés dans le transport médicalisé de nouveaux-nés et d'enfants :

- SMUR pédiatrique de Bordeaux,
- SMUR pédiatrique de Limoges,
- SMUR pédiatrique de Poitiers,
- SMUR pédiatrique Sud-Aquitain.

Ces SMUR pédiatriques ont les missions suivantes :

- Fournir une assistance spécialisée auprès du service demandeur, avec une présence du SMUR auprès du patient la plus rapide possible,
- Assurer un transfert vers la réanimation attachée au SMUR, sauf si nécessité de transfert vers une autre réanimation (réanimation spécialisée, manque de place).

CRITÈRES MÉDICAUX

Les transports médicalisés relèvent d'un SMUR pédiatrique lorsque le patient présente un des critères suivants :

Nouveau-nés :

- Age < 33 SA ou poids < 1500g (hors contre-transfert),
- Insuffisance respiratoire, pneumothorax, ventilation mécanique invasive ou non,
- Insuffisance circulatoire ou trouble du rythme cardiaque,
- Convulsions, hypotonie sévère, troubles de la conscience,
- Malformations congénitales graves : cardiopathie, atrésie de l'œsophage, hernie diaphragmatique, omphalocèle, laparoschisis, syndrome de Pierre Robin ou atrésie des choanes.

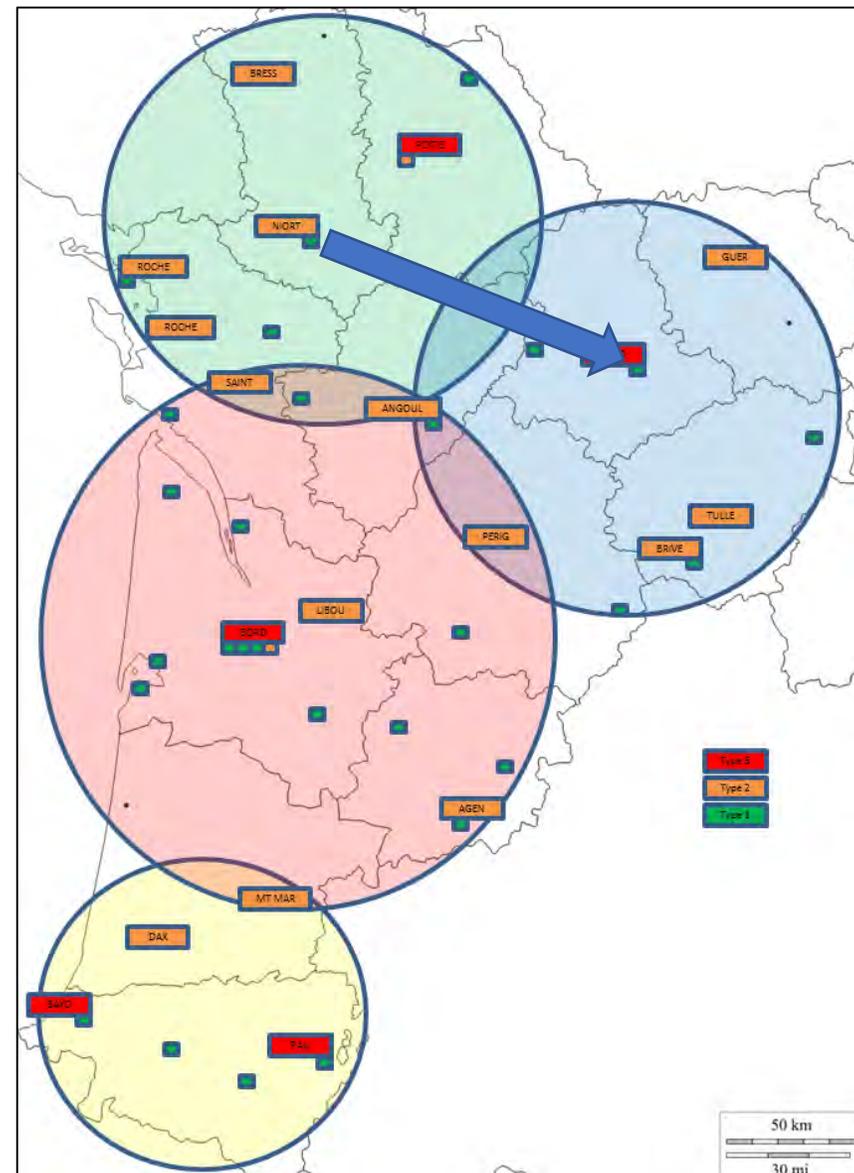
Enfants :

- Insuffisance respiratoire décompensée, pneumothorax, ventilation mécanique invasive ou non,
- Insuffisance circulatoire ou trouble du rythme cardiaque,
- Etat de mal convulsif, troubles de la conscience,
- Pathologie pédiatrique complexe et instable.

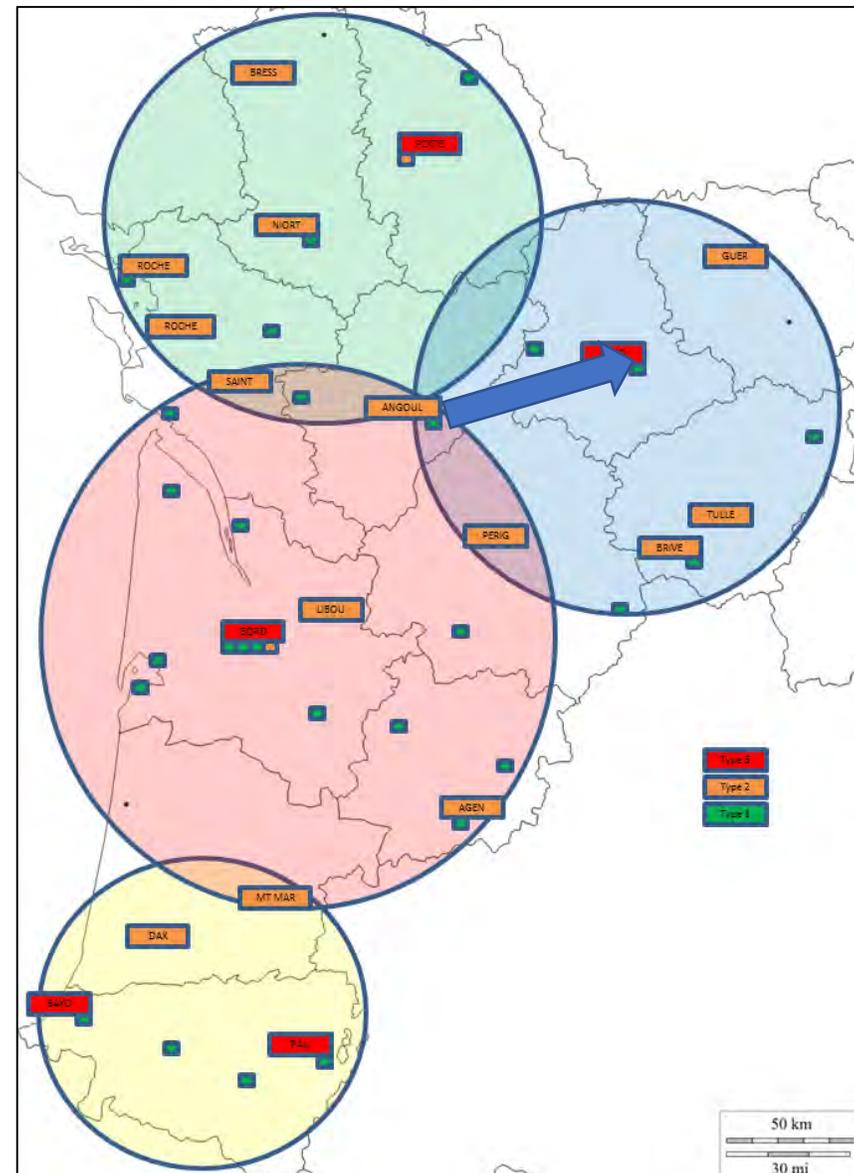


- Nouveau-né 26 SA
- À Niort
- Pas de place à Poitiers
- Accepté à Limoges

SMUR pédiatrique POITIERS



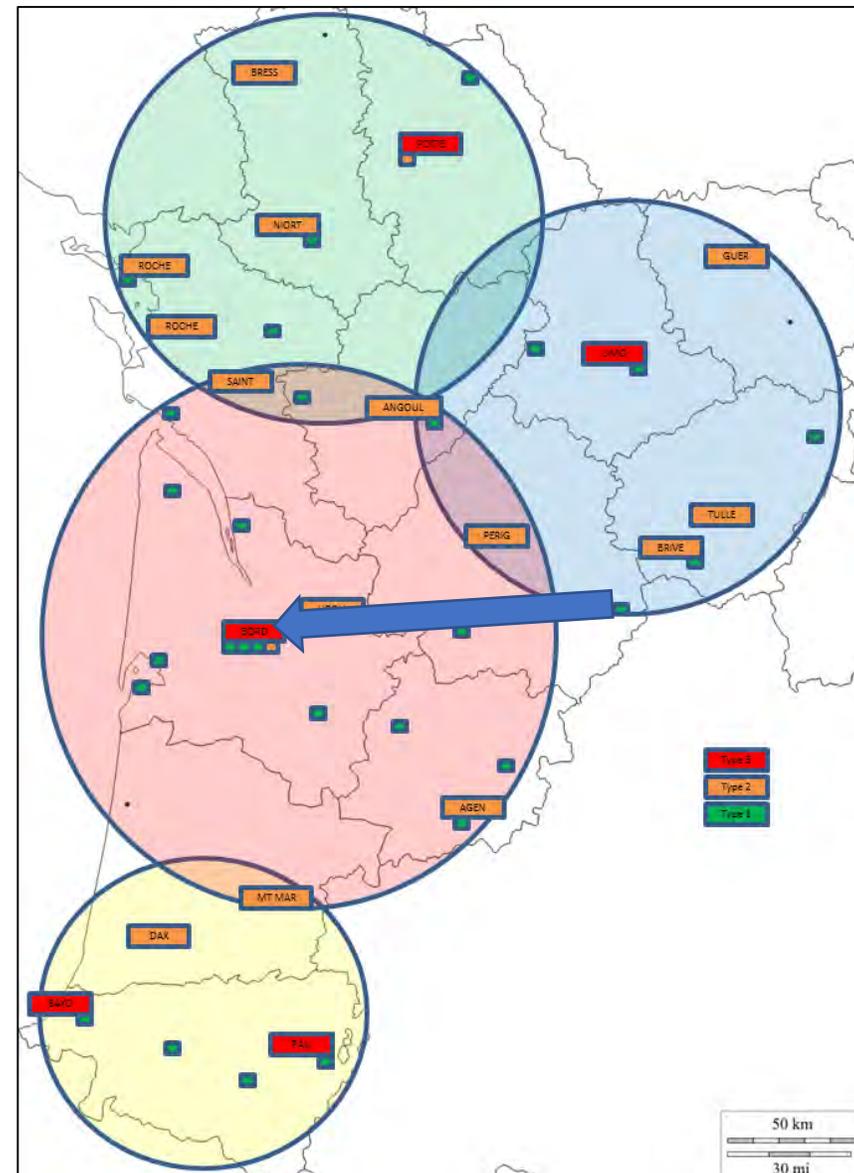
- Nouveau-né à terme
- Encéphalopathie anoxo-ischémique
- À Angoulême
- Pas de place à Poitiers
- Accepté à Limoges



SMUR pédiatrique LIMOGES

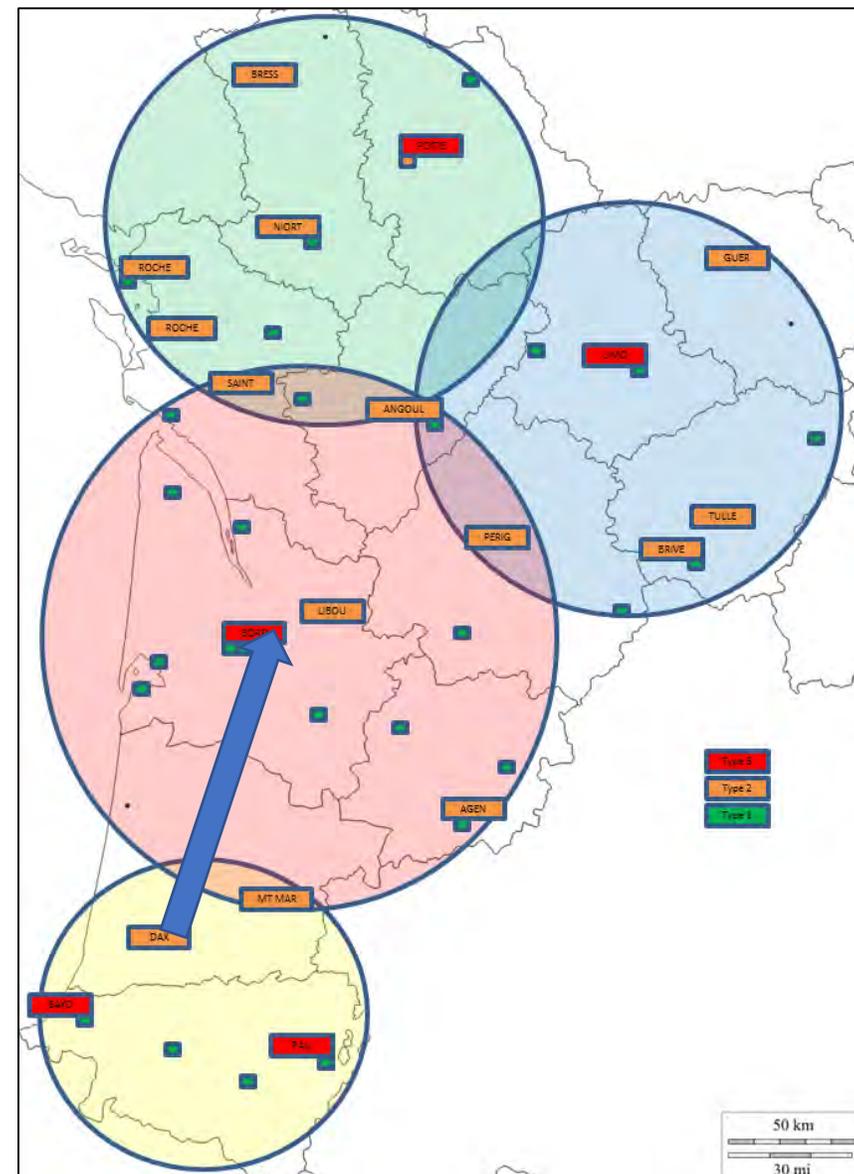
- Nouveau-né à terme
- Cardiopathie congénitale
- À Sarlat
- Accepté à Bordeaux

SMUR pédiatrique LIMOGES



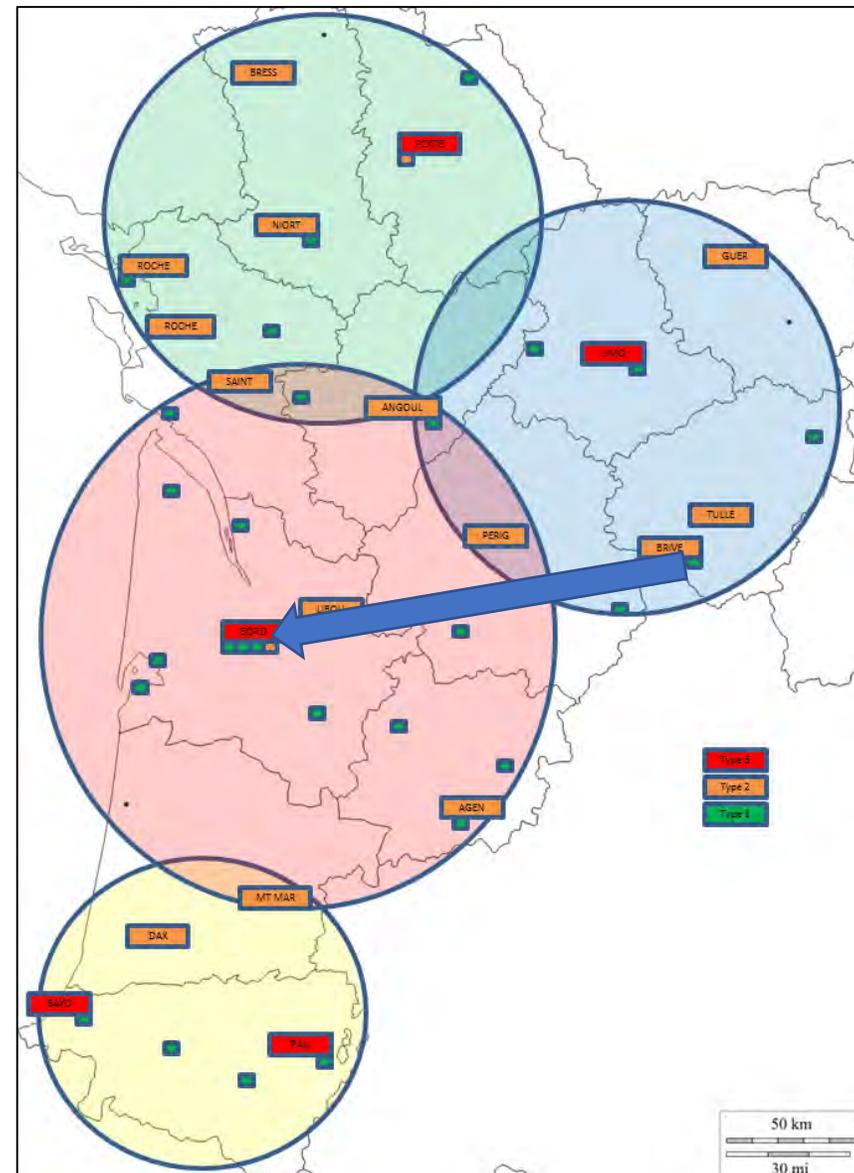
- Nouveau-né à terme
- Hernie diaphragmatique
- À Dax
- Accepté à Bordeaux

SMUR pédiatrique SUD AQUITAIN



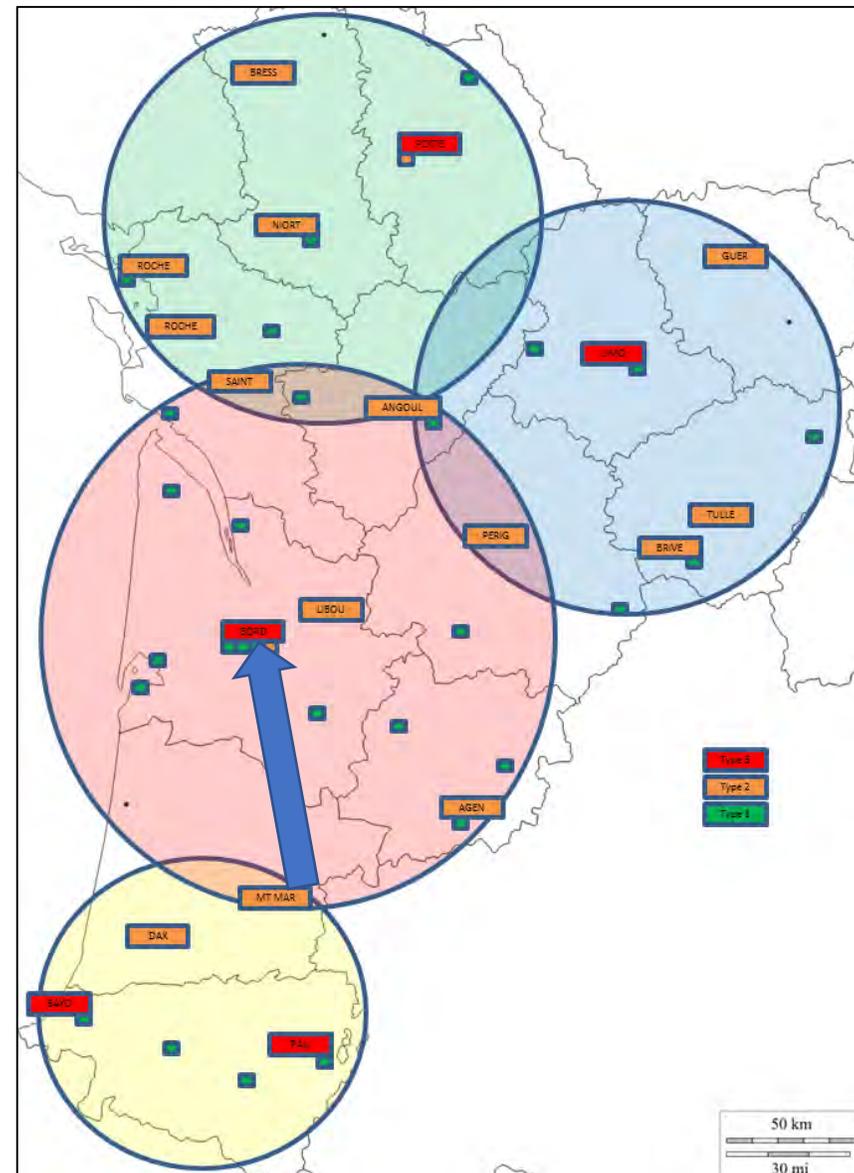
- Enfant 4 ans
- TC grave
- À Brive
- Accepté Bordeaux

SMUR adulte LIMOGES



- Enfant 11 ans
- Asthme aigu grave
- À Mont de Marsan
- Accepté Bordeaux

SMUR pédiatrique BORDEAUX





C@MU

COLLÈGE AQUITAIN DE MÉDECINE D'URGENCE

5 & 6 FÉVRIER 2020

PESSAC (33)

Mettre en place des équipes mieux préparées

Offrir une sécurité plus grande des transports

Eviter les médicalisations inutiles

Organiser une graduation des transports